



Mesdames et Messieurs les coopérateurs sont convoqués en

### **Assemblée générale ordinaire**

**Le 18 juin 2026 à 10h30**

**à la Maison de la Communication (salle 2A), Avenue de Florimont 1 à Lausanne**

---

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Contrôle de la liste de présences
2. Désignation du Président, du Secrétaire et du Scrutateur
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 juin 2025
4. Rapport de gestion de l'exercice 2025
5. Présentation des comptes 2025 et discussion
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation du rapport annuel et des comptes annuels 2025
8. Décharge au Conseil d'administration
9. Renouvellements statutaires
  - 9.1. démissions, renouvellements et élections des administrateurs
  - 9.2. de l'organe de révision
10. Divers

Les comptes de l'exercice et le procès-verbal de l'Assemblée générale de l'an dernier peuvent être consultés au bureau de la coopérative, avenue de la Gare 29 à Lausanne ou sur notre site internet : [www.citederriere.ch](http://www.citederriere.ch).

**Merci de vous inscrire avant le 15 juin 2026 par téléphone au 021 613 08 70 ou par e-mail [raffaella.bidawid@patrimob.ch](mailto:raffaella.bidawid@patrimob.ch) ; une procuration est disponible sur demande.**

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les coopérateurs, à l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Coopérative Cité Derrière

Joël Cornuz      Pascal Dunand

Lausanne, le 18 mai 2026